



Démontage du moteur (Châssis W.I5.T. )

Désaccoupler la boîte de vitesses sur le moteur.  
Démonter le capôt et le radiateur.  
Retirer la cuvette d'huile du moteur.  
Démonter la fixation du tablier de 2 à 3 cm( ce qui est possible, sans démonter la carrosserie en raison de la présence du scufflet cuir).  
Sortir alors le moteur par l'avant en le soulevant légèrement.

Il semble qu'au lieu de démonter la fixation du tablier, il soit possible de prévoir dans celui-ci une échancrure permettant le passage du moteur. Par ailleurs, des dispositions doivent être prises afin de ne pas être dans l'obligation de retirer la cuvette d'huile pour déposer le moteur.

2°/- Démontage de la boîte de vitesses .-

Démonter le plancher avant.  
Retirer la transmission entre boîte et réducteur.  
Démonter le palonnier de frein  
Désaccoupler la boîte de sur le moteur et sortir la boîte par l'ouverture de plancher.

3°/- Démontage du réducteur différentiel.-

Désaccoupler les transmissions.  
Démonter la fixation du réducteur sur le châssis et sortir le réducteur par le dessous du châssis.

Pour réaliser les mêmes démontages les Usines CITROEN prévoient les mêmes opérations , sauf l'enlèvement de la cuvette d'huile du moteur.

Toutefois pour le démontage elles prévoient que les boulons de fixation arrière du moteur devront avoir leurs écrous en dessous - et que le tablier avant devra être découpé d'une façon légèrement différente de sa découpe actuelle( disposition acceptable sous réserve qu'elle ne gênera en rien la conduite du véhicule par réduction de la placé nécessaire aux pieds du conducteur.)

Il y a lieu d'imposer aux Usines CITROEN( et éventuellement aux Usines LAFFLY), leurs dires n'ayant pas été contrôlés) la garantie que le démontage des organes mécaniques en vue de leur réparation ou de leur remplacement puisse s'effectuer par les mêmes procédés sans aucun démontage de carrosserie.

La visite détaillée, dont le compte rendu est reporté en annexe a montré le bon état mécanique général de tous les organes fabriqués par les Usines CITROEN .

Il y a lieu toutefois de remarquer :

- 1°/- L'état des soupapes dues à ce que celles-ci n'ont pas été rodées après les 2000 premiers kilomètres - ce qui est indispensable pour assurer leur bon fonctionnement.
- 2°/- Les usures relevées à la partie supérieure des cylindres (7/100) peuvent paraître excessives; en fait elles comprennent les cotes de tolérance d'usinage qui , suivant les dires du constructeur, seraient de l'ordre de 4/100 de mm.